

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
VILLE DE COMMERCY
PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024

EM/NC

Objet : Ajout d'un document à la vente dans la boutique du musée

N° : DCM_2024/116

PUBLIÉE LE : 01/10/2024

L'an deux mille vingt quatre, le lundi 23 septembre à 19 heures 30.

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire Monsieur Jean-Philippe VAUTRIN. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 16 septembre 2024.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Martine MARCHAND, Patrick BARREY, Gérald CAHU, Élise THIRIOT, Florent CARÉ.

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Benoît REYRE, Philippe ROCHAT, Olivier LEMOINE, Claude LAURENT, Sandrine KIEFER, Nelly LOMBARD, Laila AHADDAR, Suzel RICHARD, Bruno MAUD'HEUX, Sylvie ZEIMET, Edmond GUILLERY, Ahmed EZZAHRI, Carole DELAMARCHE, Olivier GUCKERT, Céline ADOLPHE

ONT DONNÉ PROCURATION :

Angélique GÉNART qui donne pouvoir à Jean-Philippe VAUTRIN

Annette DABIT qui donne pouvoir à Elise THIRIOT

Martine JONVILLE qui donne pouvoir à Nelly LOMBARD

Liliane BOUROTTE qui donne pouvoir à Patrick BARREY

Jessica LEROY qui donne pouvoir à Carole DELAMARCHE

Jean-Benoît JANNOT donne pouvoir à Olivier GUCKERT

ÉTAIENT ABSENTS :

Laetitia SACCHIERO

Gérard LANDO

Conseillers en exercice : Présents : 21 - Absents : 2 – Pouvoirs : 6 - Votants : 27

Monsieur Patrick BARREY est désigné secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°97/174 du 20 octobre 1997 instituant une régie de recette pour le Musée, afin de percevoir les droits d'entrée et les produits de la vente des articles boutique ;

Considérant que le prix d'un des ouvrages pouvant être vendus au musée intitulé « Œuvres choisies des musées de la Meuse » n'apparaît pas dans la liste des documents à la vente à la boutique du musée ;

Considérant qu'il convient de régulariser ce point et d'ajouter cette œuvre à la liste susnommée, pour le prix de 8 €.

Il propose aux Conseil municipal :

- **D'AJOUTER** à la liste des documents à la vente de la boutique du musée l'ouvrage « Œuvres choisies des musées de la Meuse », pour un prix de 8 € pour l'année 2024
- **D'APPROUVER** la mise à jour suivante de la liste des documents à la vente de la boutique du musée :

LISTE DES OUVRAGES	TARIFS (€)
catalogue – image du patrimoine	25,00 €
catalogue - la bière : imagerie et imaginaire	23,00 €
catalogue - faïenceries du valcolorois	23,00 €
catalogue - les églises fortifiées de la Meuse	18,00 €
catalogue - 14/18 affiches de la grande guerre	15,00 €
catalogue - hommage à Jules Bastien Lepage	15,00 €
catalogue - la guerre des assiettes	8,00 €
Catalogue – Paul-Louis Cyfflé	32,00 €
Catalogue – Paul-Louis Cyfflé	25,60 €
catalogue les ivoires de Commercy	30,00 €
Livret pédagogique - églises fortifiées de la Meuse	4,00 €
catalogue vitrail commémoratif	30,00 €
carte postale ivoires	0,50 €
carte postale - art sacré (unité)	0,50 €
carte postale - la guerre des assiettes rondes	0,50 €
pochette 10 cartes postales - églises fortifiées	4,50 €
carte postale - églises fortifiées (unité)	0,50 €
carte Gombervaux	0,50 €

carte cadran solaire 1 volet	0,50 €	Envoyé en préfecture le 30/09/2024 Reçu en préfecture le 30/09/2024 Publié le 1,00 € ID : 055-215501222-20240930-2024_116-DE
carte cadran solaire 2 volets		
plaquette "objet archéologique"		
carte postale Charles Cournault (unité)	0,50 €	
carte postale Charles Cournault (série de 6)	2,50 €	
carte postale Musée des Ivoires	0,50 €	
carte postale - armes à feu (unité)	0,50 €	
catalogue de soie et d'or	15,00 €	
catalogue Nasium	35,00 €	
catalogue Netsukimono - le Japon côté nature	18,00 €	
catalogue Netsukimono - le Japon côté nature	12,60 €	
carte postale Netsukimono (unité)	0,50 €	
De la libération de Commercy aux commerçants libérés	30,00 €	
Œuvres choisies des musées de la Meuse	8,00 €	

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité

Le Conseil municipal décide :

- **D'AJOUTER** à la liste des documents à la vente de la boutique du musée l'ouvrage « Œuvres choisies des musées de la Meuse », pour un prix de 8 € pour l'année 2024
- **D'APPROUVER** la mise à jour suivante de la liste des documents à la vente de la boutique du musée

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

Le Maire
Jean-Philippe VAUTRIN

La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.